



Saint-Denis, le 10 juin 2010

**A monsieur le Recteur de l'académie de Créteil**  
Rectorat de Créteil  
4, rue G. Enesco  
94000 CRETEIL

**Objet :**

**Demande d'audience suite aux incidents en CAP, CCP et CTPA**

Monsieur,

**Suite aux incidents en séance lors de la réunion de la CAPA des certifiés du mercredi 9 juin 2010, nous souhaitons être reçus de manière urgente en audience afin d'échanger avec vous de votre conception particulière du paritarisme. Ces incidents font suite à d'autres incidents, à la fois lors des CCP et lors du CTPA.**

Mercredi 9 juin 2010, vous présidiez la CAPA des certifiés. Vous n'avez pas souhaité échanger avec les organisations syndicales qui soulevaient de graves problèmes suite à l'affectation des stagiaires sur des supports à temps plein. De fait, certains collègues en mesures de cartes scolaires ou avec une priorité handicap se trouvent désavantagés, ce qui pose de vrais problèmes d'équité. De plus, il vous a été demandé de faciliter les demandes de détachement, en particulier pour les ATER.

**Vous avez alors eu, Monsieur le Recteur, des propos particulièrement inquiétants et graves. Vous avez ainsi déclaré que ceux (visant les demandes de détachement) qui « ne veulent pas enseigner chez nous, ceux qui sont malheureux chez nous, ils n'ont qu'à nous quitter. » Vous avez ensuite déclaré : « si je dois passer pour un salaud, ici et dans le Parisien, et bien je passerai pour un salaud et le mouvement se fera comme il doit se faire. » Vous avez enfin déclaré que s'il le fallait vous serez « le recteur de l'inéquité. »**

**La CGT-Educ'action, avec d'autres organisations syndicales, a donc décidé de quitter la séance. Une telle décision de notre part est exceptionnelle et marque la gravité de la situation.**

**La situation que connaît l'académie de Créteil est inédite et particulièrement grave car dirigée par un Recteur qui assume gérer l'académie en toute « inéquité » en assumant une attitude de « salaud »**

**Votre attitude, Monsieur le Recteur, n'est pas digne et n'honore pas le Service Public d'Education. Le paritarisme n'est pas une confrontation violente entre d'une part les représentants de l'administration et d'autre pas les représentants des personnels, mais la recherche, par des échanges respectueux, de consensus équitables.**

**Tout cela correspond à d'autres incidents, comme votre agression à l'encontre d'une élue de la CCP des assistants d'éducation lors du CTPA du 26 mai 2010, et même votre attitude méprisante envers les personnels du lycée Chérioux à Vitry.**

Nous avons du mal à comprendre ce qui motive ainsi votre antipathie envers les personnels et leurs représentants. Cela fait maintenant, en moins de 3 semaines, deux fois que les représentants des personnels se retrouvent dans l'obligation de ne pas siéger en commission. C'est une situation que l'académie de Créteil n'avait pas l'habitude de connaître et qui est très grave pour le bon fonctionnement du Service Public d'Education.

**Nous vous rappelons ainsi que lors du boycott de la CCP des AED/AVS du 21 mai 2010, les représentants des personnels avaient noté leur sentiment que l'administration rectorale ne prenait pas la commission au sérieux, signe d'un mépris affiché pour les personnels et leurs représentants.**

Les représentants des personnels à la CCP des enseignants, CPE et COP ont noté eux-aussi une attitude particulièrement méprisante, à tel point que certains collègues n'ont pas pu être défendus, alors que c'est leur droit, le DRRH décidant d'avance les arguments « recevables » et ceux qui ne l'étaient pas ! Sans parler des propos moqueurs envers des représentants élus des personnels...

**Cette situation, Monsieur le Recteur, ne peut plus durer. Nous souhaitons donc que vous nous receviez au plus vite en audience afin d'éclaircir avec vous cette situation.**

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au Service Public d'Education et à un paritarisme respectueux.

Matthieu BRABANT  
Secrétaire Académique

